

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Compte rendu de la réunion du Comité CSÉHDAA tenue le 21 novembre 2022, à 19 h 15, à la salle des Patriotes du Centre administratif Roberval, situé au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 3R3.

Sont présents :

- Chantal Besner Membre parent
- Cynthia Vallée Membre parent
- Audrey Proulx Membre parent
- Natalia Alberdi Membre parent
- Steve Patenaude Membre parent
- Sébastien Juteau Membre parent
- Angélique Machado Membre parent
- Hélène Tessier Membre parent
- Catherine David Directrice adjointe, école secondaire Ozias-Leduc
- Marie-Claude Lauzon Enseignante
- Simon Lachapelle Enseignant
- Marjolaine Farmer Psychoéducatrice
- Danny L'Abbée Technicien en éducation spécialisée
- Cindy Dubuc Directrice adjointe, Service des ressources éducatives

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après constatation du quorum, la réunion est ouverte par madame Cindy Dubuc à 19 h 15.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2022

Considérant la présence de madame Clara Mirol et monsieur Jean-Pierre Dufour du cabinet Raymond, Chabot, Grant, Thornton, madame Dubuc propose de débiter la rencontre avec

le point 4.1. L'ordre du jour est adopté avec cette modification. Le compte rendu de la réunion du 17 octobre 2022 est, quant à lui, adopté tel que rédigé.

3 POINTS D'INFORMATION

3.1 Mandat du comité

Madame Cindy Dubuc rappelle les trois mandats officiels du comité selon la loi :

- Donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
- Donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève HDAA.

3.2 Budget du comité

Le budget annuel du comité est de 2550\$. La principale dépense est le secrétariat. Il peut également servir à rembourser les frais de déplacement ou de garde des membres et l'inscription à des formations pour les parents.

3.3 Rapport des demandes de révisions de classement

Le rapport est présenté aux membres, il n'y a eu aucune demande de révision de classement pour l'année scolaire 2021-2022.

3.4 Portrait comparatifs classes d'enseignement spécialisé

Madame Cindy Dubuc présente le portrait comparatif pour les classes d'enseignement spécialisé. Elle souligne les modifications qui ont eu lieu dans le nombre de classes d'enseignement spécialisé depuis l'année dernière. Des échanges ont cours, Madame Dubuc répond aux questions des membres.

4 POINTS DE DÉCISION

4.1 PEVR-CONSULTATION

Madame Cindy Dubuc présente monsieur Jean-Pierre Dufour et madame Clara Mirol du cabinet Raymond, Chabot, Grant, Thornton qui agissent à titre de consultant pour la tenue de la consultation auprès des différents comités et groupes concernés, dont le comité CSEHDAA. Monsieur Dufour rappelle brièvement les éléments du plan stratégique du ministère de l'Éducation soient les enjeux, les orientations et les objectifs. Puis, il invite les membres du comité à échanger, en sous-groupes, sur les thèmes suivants : intégration vs non-intégration en classe ordinaire, réussite des garçons et diplomation et qualification. Une plénière permet de partager les réflexions des différents sous-groupes au regard des trois thèmes.

4.2 Élection du président et du vice-président

Madame Chantal Besner présente sa candidature au poste de présidente pour l'année scolaire 2022-2023. Il n'y a pas d'autre candidature. Il est résolu à l'unanimité de choisir madame Chantal Besner comme présidente du CCSEHDAA pour l'année scolaire 2022-2023.

Madame présente sa candidature au poste de vice-présidente pour l'année scolaire 2022-2023. Il n'y a pas d'autre candidature. Il est résolu à l'unanimité de choisir madame comme vice-présidente du CCSEHDAA pour l'année scolaire 2022-2023.

4.3 Déterminer le lieu des rencontres

Les membres conviennent de tenir les rencontres en présence, à la salle des Patriotes du centre administratif Roberval. La rencontre prévue le 13 février sera toutefois en TEAMS considérant les risques de mauvaise température à ce moment de l'année.

4.4 Règles de régie interne

Les membres conviennent de prendre connaissance des « Règles de régie interne » et d'en discuter lors de la prochaine rencontre. Madame Dubuc précise qu'elles correspondent aux règles de fonctionnement du comité.

5 CORRESPONDANCE

Il n'y a eu aucune correspondance.

6 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

<https://cssp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/2022-10-27-Lendemain-du-CP.pdf>

7 PAROLE AUX MEMBRES

Aucun membre ne souhaite prendre la parole.

8 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

9 LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par de lever la réunion.

Notes prises par
Cindy Dubuc